



**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
17 janvier 2024
Salle du Conseil municipal**

Présent(e)s :

Citoyen(ne)s : Perny SZLAMKA-DIEUDONNE, Malika THOUÉILLES, Thierry LAFOURCADE, Thierry RASPAUD, Thierry BERTRAND, Jean-Christophe VERDIER

Elu(e)s : Catherine LOUIT, Adjointe déléguée au dialogue citoyen, à la jeunesse et l'enfance, à l'animation de la vie sociale et à la communication,

Elu(e)s : Jean-Luc JOUSSE, Adjoint délégué à la transition écologique et aux déplacements multimodaux

Excusé(e)s :

Citoyen(ne)s : Virginie RAULT

Rétrospective année 2023 et bilan :

Madame Louit précise que les comptes rendus des différentes réunions du comité consultatif sont consultables sur le site internet de la Mairie

Il est rappelé que le travail amorcé par la municipalité sur le thème retenu par le comité consultatif « les chemins de randonnée et de VTT » étant relativement complet, le comité consultatif estime ne pas savoir quelle pierre mettre à l'édifice déjà engagé.

Ce sujet étant mis de côté, il est décidé de reprendre les thématiques de travail qui ont fait l'objet d'un sondage l'an passé ainsi que les thèmes abordés en réunion tels que :

- le rayonnement culturel du musée de Saint-Lys radio
- L'amélioration de la communication auprès des Saint-Lysiens et Saint-Lysiennes
- Le recyclage des déchets
- La création d'une cartographie interactive
- le Bourg-centre

Considérant que les premiers thèmes font déjà l'objet de réflexion via d'autres instances Les membres du comité consultatif souhaiteraient aborder le thème du Bourg-Centre.

Choix du thème à retenir et discussions sur la légitimité du thème Bourg-Centre en comité consultatif :

Madame Louit ainsi que Monsieur Jousse rappelle que la municipalité - en ce qui concerne le projet Bourg-Centre - sera accompagné de cabinets (experts extérieurs) qui vont réaliser des diagnostics techniques (archéologiques, de circulation, d'assainissement, de voirie ...). Les résultats de ces différentes études sont indispensables à la réflexion et la concertation publique.

Ils rajoutent que ces professionnels sont aussi sollicités afin d'animer des temps de concertation, de gérer/trier et réaliser des synthèses des ateliers qui seront mis en place et ainsi les citoyens pourront se fédérer autour de groupe de travail afin de réfléchir collectivement.

Ce cheminement interpelle les membres du comité consultatif qui ne souhaiteraient en aucun cas que des professionnels extérieurs orientent le projet et qu'au-delà des éléments techniques du dossier, il leur semble important de laisser les Saint lysiens s'exprimer sur ce sujet.

D'ailleurs un membre du comité consultatif à rédiger un courrier à l'équipe municipale afin de les interpeller entre autres qu'en se remettant "trop" sur les techniciens, la réalité pratique est mise de côté. De plus il rajoute que le comité consultatif peut amener à la municipalité un autre point de vue et peut orienter / alerter et informer le projet Bourg Centre.

De plus ce membre met en avant l'ébauche de l'aménagement artificielle mise en ligne sur le site de la Mairie

Madame Louit ainsi que Monsieur Jousse stipulent que le croquis mis en ligne n'était rien qu'une proposition possible et en aucun cas un scénario retenu à ce jour. La démarche envisagée par la municipalité s'inscrit bien dans une volonté d'échanges, d'écoute et de concertation de l'ensemble des acteurs concernés. Elle nécessite pour cela outre la prise en compte des contraintes techniques une capacité à mener, analyser et synthétiser l'ensemble des informations collectées.

Les membres du comité consultatif stipulent aussi que connaître l'histoire de Saint lys peut façonner le Saint lys de demain. Il est argué que la mémoire de Saint lys, son histoire, son évolution sont des éléments structurants. Ils proposent donc de travailler en compilant les témoignages / consultant les archives afin d'être force de proposition en amont du projet. Mme Louit précise que ce sont les membres du comité consultatif qui doivent s'en saisir, une aide ponctuelle pouvant cependant être demandée.

Madame Louit signale que le conseil des Sages, le directeur de la médiathèque, des membres de « Coup d'œil dans le rétro » peuvent être des ressources.

Les membres du comité consultatif mutualisent d'autres idées de thème dont le comité consultatif pourrait se saisir telles que ;

- L'inventaire des dégradations au Moulin ;
- L'aménagement du boulodrome ;
- Une réflexion sur les aménagements possibles de la coulée verte ;
- La création d'espaces "jeunes" (au boulodrome ou ailleurs sur la commune) adaptés à chaque âge ;
- Une journée Moby-Cycle avec réparation de vélos et circuit avec repérages des zones de danger

Un membre du comité consultatif fait une proposition afin de pouvoir travailler sur des projets à différentes terminalités (court, moyen et long terme).

Prochaines étapes :

- Création d'une adresse mail générique (qui sera mis en ligne sur le site internet de la Mairie) afin que les citoyens puissent contacter cette instance municipale.
- Pour la prochaine réunion, les membres du comité consultatif sont invités à identifier les lieux possibles pour l'installation d'espaces de jeux.
- Mme Louit va solliciter les différentes instances participatives existantes afin qu'elles puissent échanger avec le comité consultatif sur leurs actions.